

regrettable et très préjudiciable au succès de cet enseignement. De plus, il faut dire cela, et sans gêne, malgré la compétence incontestable du corps enseignant de notre province, combien de jeunes institutrices fraîchement diplômées ont-elles les notions vraies de l'anti-alcoolisme? Pas assez en ont entendu parler, trop peu l'enseignent efficacement, est-ce leur faute? Non, certes! Elles n'ont pas à répondre à cela au Bureau Central, et dans la course effrénée aux diplômes, l'anti-alcoolisme est relégué en arrière, comme une étude de luxe, facultative, presque comme un hors d'œuvre! On leur en a peut-être vaguement parlé à l'article *hygiène* et à cause de cette étude si importante. On semble mettre en pratique ce vers du Poète: "*Glissez, mortels, n'appuyez pas.*" et ces jeunes institutrices, cédant à l'instinctive répugnance de tout ce qui est vil et bas, ne parlent que très rarement, le plus rarement possible d'anti-alcoolisme à l'école. Une de celles-ci me disait dernièrement: "Mais on ne m'a jamais parlé de cela, je n'en parle pas, voilà tout. D'ailleurs, qu'est-ce que je pourrais bien en dire, je n'ai aucun manuel." Cette institutrice est-elle une exception? Je suis assuré du contraire. Elles ne sont pas à blâmer. Elles n'enseignent que ce qu'on leur a enseigné. Loin de moi l'idée de taxer d'ignorance nos "chers confrères".

Tu le sais, cher ami, nous-mêmes après des études que l'on dit "solides" nous connaissons peu de chose sur l'anti-alcoolisme. Notre instruction sous ce rapport est, non pas à refaire, mais bien à recommencer. Te rappelles-tu nos heures d'études laborieuses de jadis? Chaque mot un peu insolite nous arrêtait net, nous les graves philosophes de l'année précédente? Et ce n'était qu'une préparation de classe pour le lendemain. Et l'on voudrait que ces pauvres institutrices en connaissent long, long; c'est tout simplement absurde, tant que le Conseil de l'Instruction publique n'y mettra pas la main! Il faut que cette étude soit inscrite au programme des trois cours, de nos écoles normales, présentes et futures, et de nos convents, avant d'en exiger l'enseignement aux écoles primaires.

Il faut une réaction, et elle se fera. Elle est déjà commencée!

L'enseignement tout entier doit être pénétré, saturé de l'idée anti-alcoolique, comme il l'est de l'idée religieuse. Les deux vont de pair.

Toutes les matières au programme peuvent servir d'occasion et d'exemples frappants. En histoire du Canada, il y a la naissance et la mort de deux peuples. Les Canadiens, nos ancêtres, forts, vigoureux, hardis dans les combats, courageux à l'entrée d'une forêt, qu'ils doivent abattre, les Canadiens, dis-je, étaient sobres, au moins ceux, et ce sont les plus nombreux, qui s'avançaient au fond des bois, pour y créer des centres de civilisation. D'un autre côté, il y a les sauvages. Dès qu'ils eurent connu l'eau-de-feu, ils dégénérent, si toutefois l'on peut dire qu'un sauvage peut dégénérer.

L'eau-de-feu fut leur mort et le signal de leur disparition presque complète du sol de leurs pères. Que de crimes, que de bassesses, commis sous l'influence de cette maudite eau-de-feu! On peut dire encore les luttes du vénérable Mgr de Laval, les châtiments et la mort misérable des traiteurs, vrais hôteliers ambulants qui enivraient pour voler et piller. Le petit Canadien aime passionnément son pays et son histoire. Ces récits l'intéresseront, et seront de nature à lui faire détester cette boisson "qui fait pleurer les mères et les petits enfants!"